



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX REDACTIONS

MERCREDI 7 DECEMBRE 2022

LANCEMENT DE LA CONCERTATION SUR LE PACTE ET LA LOI D'AVENIR ET D'ORIENTATION AGRICOLES

Paris, le 05 décembre 2022

D'ici 10 ans, près d'un agriculteur sur deux sera en âge de partir à la retraite. Afin de relever ce défi de renouvellement des générations, et comme annoncé par le Président de la République le 9 septembre dernier, un pacte et une loi d'avenir et d'orientation agricoles seront mis en place afin de réfléchir collectivement aux actions à mener autour de 4 axes : l'orientation et la formation ; la transmission ; l'installation des jeunes agriculteurs ; la transition et l'adaptation face au climat.

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lancera la concertation pour sur le pacte et la loi d'avenir et d'orientation agricoles, en présence de toutes les parties prenantes

**Mercredi 7 décembre 2022 à 8h00
Au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

Programme

- | | |
|-------|--|
| 08h00 | Réunion de lancement de la concertation sur le pacte et la loi d'avenir et d'orientation agricoles
<i>Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire</i>
<i>Ouvert à la presse</i> |
| 09h30 | Point presse |

Pour participer à cette réunion et au point presse, une accréditation est obligatoire à l'adresse :

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ce point presse pourra être suivi en audio conférence.
Les codes de connexion vous seront envoyés sur demande lors de votre accréditation

Contacts presse

Service de presse de M. Marc FESNEAU
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr